

Comité départemental des mobilités – Auch (32)

Lundi 21 janvier 2019

En présence de :

Jean-Luc Gibelin, Vice-président en charge des Mobilités et Infrastructures de Transports

Fatma Adda, conseillère régionale

Régis Chanteau, Directeur préfigurateur de la Direction Mobilités, Infrastructures et Développement.

Rappel des coordonnées du service de transports dans le Gers

Maison de la Région

Service régional des transports du Gers

Place Jean David

32004 Auch

Horaires d'ouvertures du service de transports :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Demandes concernant le transport scolaire : 0 820 200 229 (numéro indigo)

Demandes concernant le transport interurbain : 0 800 003 688 (numéro vert)

Toutes les informations sur www.lio.laregion.fr

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Introduction de la séance par Jean-Luc Gibelin

Restituer ces CDM dans la démarche des EGRIM (Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité).

CDM : poursuite de la concertation et chantier n° 10 de la concertation

Volonté de concertation mais également de proximité (cf MDR). Donc un CDM par département. 2 CDM par an, et sous-commissions thématiques entre temps

Les 3 objectifs :

- Ecoute des besoins en termes de mobilité sur le territoire
- Présentation des réponses de transports par les opérateurs ferroviaires et routiers, ainsi que des autorités organisatrices
- Evaluation des réponses ou solutions envisagées, proposées ou mises en œuvre

Présentation des thématiques pouvant faire l'objet de sous-commissions (CDTS, vélo...)

Questions en salle :

Viviane KIAWCZYNSKI de l'UDAF (Union Nationale des Associations familiales).

Que sont ces commissions de travail ? Qui les met en place ?

Jean-Luc GIBELIN :

Elles ne sont pas encore créées. La Commission Départementale des Transports Scolaires va l'être. Si d'autres commissions vous semblent nécessaires, faire remonter ces idées lors des Comités Départementaux des Mobilités (CDM).

Viviane KIAWCZYNSKI :

Comment faire avancer le débat entre deux CDM ?

Jean-Luc GIBELIN :

Dans les Maisons de ma Région il y a des Services de Transports qui sont à même de recevoir des associations et débayer les sujets.

Justine HOLLER, Atelier du vélo :

Comment et où travailler ensemble ? Il semble plus efficace de tenir des réunions de travail pour être plus associés aux réflexions et aux travaux menés.

Jean-Luc GIBELIN :

C'est au sein du CDM que le travail va être mené, et que les sujets seront lancés. Quitte à ce que ce travail technique soit mené de façon plus approfondie avec les services (les services de transport dans les Maisons de Région pour exemple).

Jean-Paul DUGOUJON, Association « Bien vivre dans le Gers » :

Le sujet est porté sur la ligne Auch – Agen. L'association souhaite organiser et porter les états généraux de la mobilité dans le Gers. Par ailleurs, quid des comités de lignes ?

Jean-Luc GIBELIN :

Les Comités de lignes ne sont pas de la décision de la Région mais entrent dans le cadre de la convention Région-SNCF. La Région voulait regrouper un certain nombre de comités de lignes (5 bassins au lieu de tout ce qui existait avant). Ceci afin de rendre cela plus gérable et donc plus opérationnel. Les premiers comités ont eu lieu.

Les CDM parlent de mobilité, pas seulement du train. Les problématiques dépassent celles du « dernier km ». Mais avant et après le transport en commun. Il s'agit d'imaginer un service régional des mobilités, pas seulement des problèmes de train.

Association « Il y a une vie après Colomiers » :

Quelle granulosité pour ces CDM ? Une approche vraiment départementalisée ?

Morgane Leger, L'Atelier du Vélo :

Certains déplacements sont trop longs (ou trop dangereux) pour le vélo et pas ou peu desservis par les transports en commun. Met l'accent sur la préservation de l'environnement et la création et le maintien de lien social.

Jean-Luc GIBELIN :

Les CDM sont fait pour répondre à ces sujets qui s'entremêlent. La Région n'a pas seule la réponse de son côté. C'est pourquoi elle associe les parlementaires, les collectivités territoriales, les opérateurs de transports... pour avoir ces échanges, proposer des solutions, apporter des réponses. C'est un travail dans la durée, pas un « one shot ». Il s'agit d'une vraie démarche, pas d'une opération de communication.

Eric FERRAND, Gascogne sans camion :

Il aurait été bien que les organisations syndicales et des associations des personnes en situation de handicap soient également présentes.

Bernard LAFFARGUE, Parti Communiste Français :

C'est bien de commencer par le Gers car c'est un département pour qui la mobilité est un vrai sujet. Plusieurs sujets émergent :

- Trop de camion.
- Le transport des personnes en situation de handicap.
- Problématiques d'horaires de cars : pas assez de régularité.
- Quid des lignes ferroviaires du Gers ?

Remerciements à la Région qui fait beaucoup pour les transports.

Jean-Luc GIBELIN :

Il y a une réunion tous les trimestres sur les transports des personnes en situation de handicap, donc nous ne souhaitons pas faire de doublon. Mais ces sujets peuvent néanmoins remonter en CDM.

Pour les organisations syndicales, elles sont associées via la commission 2 du CESER.

Raymond VALL – Sénateur du Gers, Vice-Président de la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise et Maire de Fleurance :

Remercie la Région pour les CDM et les EGRIM, ainsi que pour la ligne Auch-Agen. Cette ligne permet de désenclaver le Gers (Agen est un accès privilégié à Paris et à un aéroport).

Remarque sur les horaires des cars commerciaux pour les faire correspondre aux horaires des TGV.

Régis CHANTEAU :

La ligne commerciale des cars est jugée prioritaire par la Région car considérée comme structurante. Pour la ligne Auch-Agen, SNCF met 0€ sur cette ligne.

Auch-Toulouse: infra refaite lors du plan rail Midi-Pyrénées. L'offre TER a été revue (ponctualité et desserte).

L'AdAP (Agenda d'accessibilité programmée) représente environ 80 million d'euros pour la Région sur le volet ferroviaire. Sur le volet routier, la situation est très hétérogène sur l'ensemble du territoire régional.

Association « Il y a une vie après Colomiers » :

Pour améliorer la ponctualité des Ter sur la ligne Auch-Toulouse, on a supprimé des arrêts.

Jean-Luc GIBELIN :

Un courrier des élus de la majorité du Gers et de l'Ariège est parti à SNCF Mobilités pour qu'on remette les arrêts supprimés pour améliorer la ponctualité – régularité. Il faut les 2.

Jean-Paul DUGOUJON, Association « Bien vivre dans le Gers » :

Regrette le manque d'arrêts de cars matérialisés et d'abribus.

Sur la ligne Auch – Agen, SNCF comme la Région parlent d'une ligne frêt. Dans le CDM 32, il serait utile de revoir les décisions prises pour cette ligne. Profitons du fait que les travaux n'aient pas commencé sur cette ligne, pour en faire autre chose qu'une simple ligne de frêt.

Bernard LAFFARGUE, Parti Communiste Français :

N'oublions pas qu'il y a de grosses coopératives qui ont besoin de cette ligne.

Jean-Luc GIBELIN :

Il ne faut pas oublier ce qui a été fait dans le cadre du plan rail sur le mandat précédent (45 millions d'euros). Ce qui ne veut pas dire que rien d'autre ne sera fait. La Région souhaite relever le défi de remettre en service cette ligne. Remettre du frêt était la meilleure garantie pour la maintenir en vie (comme un marchepied vers le transport de voyageurs).

Rappel : la Région finance à environ 85% les travaux sur le ferroviaire. 2500 km de réseau ferré en Occitanie. 40% des lignes fines seront fermées si des travaux d'urgence ne sont pas engagés en 2019-2020 (environ 80 millions d'euros).

Morgane LEGER, Association L'Atelier du Vélo :

Manque de communication sur ce qui est fait en matière de transports.

Bernard FARRE, Responsable des transports du Gers :

Le site internet liO : www.lio.laregion.fr est régulièrement alimenté d'informations. De plus, pour les personnes plus éloignées de l'outil internet, un numéro vert est à la disposition des usagers 0 800 003 688.